



Ville d'Isbergues
5A, place Emile Basly
CS 70029
62330 ISBERGUES
Tél. : 03.21.61.30.80

Envoyé en préfecture le 15/04/2026

Reçu en préfecture le 15/04/2026

Publié le **16 AVR. 2026**

ID : 062-216204735-20260407-26_03_15-DE

SLO

DCM 26.03.15

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du
7 avril 2026**

**Date de convocation :
31 mars 2026**

Objet :

**Votes pour : 29
Vote contre : 0
Abstention : 0**

Subventions aux associations pour l'année 2026

L'an deux mille vingt-six, le sept avril, à dix-huit heures, le conseil municipal de la ville d'Isbergues, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur David THELLIER, Maire.

Étaient présents : M. David THELLIER – Mme Sandrine ALLOUCHERIE – M. Éric HEUGUE – Mme Véronique LUPART – M. Sébastien MILON – Mme Laurie LECRINIER – M. Laurent DANIEL – Mme Marie-France VERREMAN – M. Michaël DELHAYE – Mme Stéphanie DELMARE – M. Benoît COUPET – Mme Caroline BERROD – M. Vincent GALLOIS – Mme Marie-Paule CLAREBOUT – M. Didier RINGARD – Mme Hélène BARRAS – M. Bruno BIENAIMÉ-DELATTRE – Mme Dorothée CHAVATTE – M. Bruno DELANNOY – Mme Séverine GODART – M. Jean-Louis BAUVAIS – Mme Coraline TALLE – M. Laurent DELATTRE – Mme Christine DUFORETS – M. Thierry DISSAUX – Mme Anne VENEL – M. Pascal GANTOIS – Mme Émilie DAUTRICHE – M. Michel BINCTEUX, formant la majorité des membres en exercice.

Membre(s) absent(s) : Néant.

Madame Anne VENEL est nommée secrétaire de séance.

Suivant les dépôts des dossiers de demandes de subventions, Monsieur le Maire propose d'allouer les subventions inscrites dans le tableau ci-annexé.

Sur la proposition de Monsieur le Maire et après délibération, le conseil municipal décide d'allouer les subventions listées dans le tableau ci-joint au titre de l'année 2026.



Ville d'Isbergues

5A, place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

Envoyé en préfecture le 15/04/2026

Reçu en préfecture le 15/04/2026

Publié le **16 AVR. 2026**

S²LO

ID : 062-216204735-20260407-26_03_15-DE

DCM 26.03.15

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

ip

David THELLIER

Maire de la Commune de
ISBERGUES

15 avr. 2026

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

SUBVENTIONS 2026

	Budget primitif 2026
6573 Subventions de fonctionnement aux organismes publics	
657363 520 CCAS	
CCAS	73 000,00 €
Sous-total	73 000,00 €
6574 Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes	
025 Aide aux associations	
Enseignement élémentaire	
AEP Saint Eloi Sainte Isbergue	45 381,60 €
Amicale Laïque de Molinghem	4 675,40 €
Amicale Laïque d'Isbergues	6 074,65 €
APE de Berguette	190,19 €
APE de Molinghem Carnot "Tous ensemble"	138,32 €
APE de Molinghem Pasteur "le petit rucher"	164,92 €
APE des écoles publiques d'Isbergues	389,69 €
O.C.C.E. coopérative du groupe Danton	782,74 €
O.C.C.E. coopérative goupe Carnot	1 454,24 €
O.C.C.E. coopérative école Francis Billiau	1 534,58 €
O.C.C.E. coopérative école maternelle centre	733,30 €
O.C.C.E. coopérative groupe Ferry	1 567,54 €
O.C.C.E. coopérative groupe Pasteur	1 495,44 €
Sous-total	64 582,61 €
6574 Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes	
025 Aide aux associations	
Divers	
Amicale des Donneurs de Sang du District d'Isbergues	419,00 €
Amicale du personnel communal d'Isbergues	38 761,00 €
Association "Ensemble pour Manon"	1 000,00 €
Association des préretraités C.F.T.C.	369,00 €
Association F.O. des vieux travailleurs Isbergues Molinghem	369,00 €
C.I.D.F. (Centre d'Information droits de la femme) de Béthune	2 730,00 €
Comité du Souvenir Français	500,00 €
C.O.S. de Berguette	3 697,00 €
C.O.S.S.A.F. d'Isbergues	7 284,00 €
L'Eden des chats	300,00 €
M.J.E.P. d'Isbergues	43 050,00 €
Unions locales des retraités C.F.D.T.	369,00 €
Sous-total	98 848,00 €
6574 Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes	
253 Sport scolaire	
Association USEP école Billiau	305,00 €

SUBVENTIONS 2026

	Budget primitif 2026
Association USEP sportive école Danton	305,00 €
USEP circonscription ISBERGUES	305,00 €
Sous-total	915,00 €
6574 Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes	
311 expression musicale - lyrique et chorégraphique	
Fanfare de Molinghem -Isbergues	15 320,00 €
Sous-total	15 320,00 €
6574 Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes	
33 Action culturelle	
Association Locale Pour l'Histoire de l'Artois	1 000,00 €
Esprit créatif	302,00 €
Association des dentellières	300,00 €
Sous-total	1 602,00 €
6574 Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes	
40 Sports	
A.A.S.I. (Volley)	1 611,00 €
Amicale des joueurs de javelots d'Isbergues	1 088,00 €
Amicale Sportive de Molinghem (lutte)	4 169,00 €
Association pour l'organisation du Grand Prix d'Isbergues	46 320,00 €
Club canin Isberguois	967,00 €
Club de Badminton "Le Fouetté Isberguois"	1 146,00 €
Club de pétanque Isberguois	600,00 €
E.S.D.I. Football	19 125,00 €
E.S.I. Athlétisme	5 967,00 €
E.S.I. Basket Ball	12 772,00 €
E.S.I. Tennis	6 524,00 €
F.C.R.I	9 058,00 €
Judo club Isbergues	1 228,00 €
Les carabiniers Isberguois	698,00 €
Tennis de table	4 300,00 €
Plume de Molinghem (javelot)	1 012,00 €
Société Colombophile "Les Mosquitos"	1 699,00 €
Société de chasse de Molinghem	487,00 €
Société de chasse d'Isbergues	745,00 €
Sous-total	119 516,00 €
6574 Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes	
523 Actions en faveur des personnes en difficulté	
Action Sociale d'Urgence d'Isbergues	7 766,00 €
Sous-total	7 766,00 €

SUBVENTIONS 2026

	Budget primitif 2026
<i>6574 Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes</i>	
<i>61 Services en faveur des personnes âgées</i>	
Association des résidents	300,00 €
Vivre et Sourire de Molinghem	764,00 €
Sous-total	1 064,00 €
<i>6574 Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes</i>	
<i>833 Préservation du milieu naturel</i>	
Association EQVIR	500,00 €
Sous-total	500,00 €
TOTAL	310 113,61 €